



Revaluation de la pension alimentation sans cause

Par **RJB2017**, le **06/09/2019** à **14:34**

Bonjour,

mon ex compagne demande une augmentation de pension alimentaire sans prouver pourquoi. Il y a six mois elle est passée d'adjoint directrice à directrice d'agence de banque. Elle partage ces charges avec son compagnon. Il y a 2 salaires pour son foyer.

Je suis marié et j'ai un enfant de 2ans. Mon épouse ne travaille pas elle garde notre fils jusqu'à qu'il va être à la maternelle.

Elle n'a pas informé le JAF concernant sa nouvelle situation.

merci de m'éclaircir pour pouvoir éviter cette hausse injustifié.

Par **Visiteur**, le **06/09/2019** à **14:53**

Bonjour

Pour obtenir une réévaluation de la pension, elle doit saisir le JAF.

<http://www.jafland>

Par **RJB2017**, le **06/09/2019** à **16:23**

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Elle avait demandé €50 de plus mais le juge a augmenté de €10 sans demander pourquoi elle veut une hausse de ce montant.